



**Procès-verbal
de la séance du Conseil Communal d'Écublens
Jeudi 24 juin 2021, 20h00
Université de Lausanne
Bâtiment Anthropole, auditoire 1031**

Séance ouverte à 20h00.

Présidence : M. Gérald Lagrive, Président du Conseil communal.

Appel : 58 Conseillers présents lors de l'appel.

13 personnes excusées :

MM. & Mmes José Alvarez, Pierre Albert Chapuisat, Yaroslav Denysenko, Antonio di Biase, Jean-Paul Dudt, Pascal Favre, Maria Gordillo, Anuta Pichon, Renzo Posega, Luca Rizzo, Jean Rochat, Carlos Romero Esteban, Christiane Roy Blanchoud.

Absents : Stéphanie Aquin, Fabienne Crousaz, Octavian-Andrei Ionescu, Snezana Markovic.

Le Quorum étant atteint, l'Assemblée peut valablement délibérer.

ORDRE DU JOUR

1. Approbation de l'ordre du jour
2. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil du 10 juin 2021
3. Comptes de la Commission intercommunale pour la concentration des eaux usées de la Mèbre et de la Sorge – Exercice 2020
Rapport de la Commission de gestion
4. Comptes de la Commission intercommunale pour l'exploitation de la station d'épuration de Bussigny – Exercice 2020
Rapport de la Commission de gestion
5. Comptes de la Commission intercommunale pour l'exploitation de la station d'épuration de Lausanne-Vidy (Epora SA) – Exercice 2020
Rapport de la Commission de gestion
6. Comptes de l'Entente intercommunale pour l'exploitation du chalet "Les Alouettes" à Morgins/VS – Exercice 2020
Rapport de la Commission de gestion
7. Comptes du Service de Défense contre l'Incendie et de Secours (SDIS) Chamberonne – Exercice 2020
Rapport de la Commission de gestion
8. Rapports de la Municipalité et de la Commission de gestion sur la gestion et les comptes communaux – Exercice 2020
Rapport de la Commission de gestion
9. Divers
10. Communications municipales
11. Discours de M. Gérald Lagrive, Président du Conseil

M. le Président salue la Municipalité, les membres du Conseil, les Huissiers, le Technicien ainsi que M. Claude Salzmann, Boursier communal et introduit la séance en ces termes :

« Vous connaissez les règles essentielles que nous respectons depuis plus d'une année telles qu'affichées sur le présent slide. Je vous invite à vous y conformer et vous rappelle qu'un gel désinfectant est à votre disposition à l'entrée de l'auditoire.

Avant de débiter avec les Communications présidentielles, j'ai le plaisir de souligner la présence parmi nous ce soir :

- *de M. le Vice-Recteur Benoît Frund, en charge de la politique de durabilité ainsi que de la gestion et du développement du campus ainsi que de*
- *de M. Yann Jeannin, Directeur du service Unibat*

J'excuse l'absence de deux autres personnes invitées mais n'ayant pu se libérer :

- *M. Pascal Baehler, Directeur du service UniSEP, en charge entre autres de la partie sécurité du site de l'Unil et nous ayant assuré un service Securitas à l'entrée du bâtiment pour les Conseils que nous avons tenus à l'Unil, de même que*
- *Mme Angélique Batchelor, responsable AEGS (Accueil, Événements et Gestion des Salles).*

Cette séance est la dixième que nous tenons sur le campus de l'Unil : les trois premières se sont déroulées dans l'Amphimax et les suivantes dans le présent auditoire de l'Anthropole.

Aussi, au nom de nos autorités communales, je tiens à exprimer mes vifs remerciements à M. le Vice-Recteur de nous avoir mis gracieusement deux auditoriums dans lesquels nous avons été accueillis dans des conditions optimales, conditions nous ayant permis d'assurer notre rôle d'élus communaux en respectant ainsi nos engagements envers nos concitoyens.

Je tiens également à souligner le précieux soutien de MM. Yann Jeannin et Pascal Baehler ainsi que de Mme Angélique Batchelor quant à leur collaboration en regard de l'organisation générale.

Mon message serait incomplet si je n'y associais pas notre technicien, M. Eric Glardon, qui nous a accompagnés tout au long de ces soirées, dont l'une a dépassé minuit !

M. le Vice-Recteur nous fait le plaisir et l'honneur de s'adresser à notre Assemblée, je lui cède donc la parole.

M. le Vice-Recteur Benoît Frund s'adresse à l'Assemblée en ces termes :

*« Monsieur le Président, cher Monsieur Lagrive,
Monsieur le Syndic, Mesdames et Messieurs les Municipaux,
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,*

C'est la première fois que je m'adresse à des autorités politiques réunies en fonctionnement dans les locaux de l'Université. Je pense que si l'on nous avait dit que cela arriverait, nous n'y aurions pas cru.

Vous êtes la commune de l'Ouest lausannois qui a probablement le plus de grandes salles et pourtant je vous ferai remarquer que vous siégez dans la commune voisine Je ne sais s'il y a une règle dans la Loi sur les communes qui fait que si vous siégez dans une commune voisine, vos décisions ne sont pas valables ... C'est peut-être le cas ... Avez-vous vérifié ? ...

[Rires dans la salle]

De toute façon, la situation étant extraordinaire ... ce serait sans doute accepté !

Je souhaiterais juste vous dire au nom de la Direction de l'Université que nous nous serions franchement bien passés de devoir vous accueillir ici, mais, ... c'était une très belle chose et nous sommes finalement très heureux d'avoir pu le faire. Si cela devait arriver une fois encore, on le ferait vraiment avec autant de plaisir.

Nous collaborons très étroitement avec les communes de l'Ouest lausannois, et en particulier avec Ecublens, puisque c'est celle qui accueille la plus grande partie de notre campus. Nous sommes en quelque sorte vos citoyens et c'est donc la moindre des choses de pouvoir accueillir ses autorités lorsque cela est nécessaire. C'est donc juste notre devoir et nous sommes très contents d'avoir pu le faire. C'est le seul message que j'aimerais vous adresser ce soir.

Nous pensons que la rentrée universitaire ne se passera pas de la même manière que la dernière : vous allez pouvoir siéger dans votre salle habituelle et nous, donner des cours dans des auditoriums pleins. Ce qui est un juste retour à une situation normale après une année et demie très compliquée. Les 5'000 collaborateurs de l'Université et ses 17'000 étudiant·e·s seront très heureux de retrouver le campus de Dorigny cet automne et nous nous en réjouissons. »

M. le Recteur conclut en adressant ses vœux à l'Assemblée pour une très bonne séance du Conseil et de fructueux débats.

M. le Président remet un présent de la part des autorités à ces deux invités en gage de reconnaissance.

[Applaudissements]

Avant d'aborder le chapitre suivant, **M. le Président** informe l'Assemblée que l'appel a révélé la présence de 58 Conseillers. La majorité est fixée à 29 voix.

COMMUNICATIONS PRESIDENTIELLES

Au chapitre des représentations :

« Le lundi 14 juin dernier, j'ai eu le plaisir d'assister à la remise des Mérites de la Municipalité dans la Grande Salle du Motty.

Au chapitre des communications :

Païement des vacances :

Le versement des vacances et indemnités des membres du Conseil devrait être effectué début juillet. Notre secrétaire vous invite à vérifier votre décompte individuel dès réception et à lui communiquer cas échéant toute erreur ou omission à son adresse mail privée.

Procès-verbal du 24 juin 2021 :

J'attire votre attention sur le fait que le procès-verbal de la présente séance ne fera pas l'objet d'un point à l'ordre du jour du Conseil du 30 septembre prochain, premier de la nouvelle législature, ceci pour des raisons évidentes : d'une part, nous changeons de législature, d'autre part, les membres du Conseil présents ce soir ne seront pas les mêmes, certains n'ayant pas renouvelé leur mandat, d'autres figurant parmi les viennent-ensuite. En outre, la législature 2021/2026 accueillera des membres nouvellement élus. Aussi, un courrier sera joint à l'envoi de ce procès-verbal vous précisant les informations nécessaires si vous aviez des commentaires à apporter sur sa rédaction.

Bureau du Conseil – Passation du jeudi 1er juillet 2021 :

Je vous rappelle la date de cette rencontre qui se déroulera dans la Grande Salle du Motty le 1er juillet 2021. Les membres désignés pour 2021/2022 sont convoqués pour 19h00, les membres sortants ainsi que la Municipalité et M. le Secrétaire municipal les rejoignant à 19h30. Merci de faire suivre à qui de droit.

Cérémonie d'assermentation – lundi 28 juin 2021 :

Ce jour même, vous avez reçu un mail du Greffe vous communiquant les dernières informations, notamment le port du masque obligatoire, et vous demandant d'être présents un peu avant 16h00 afin que vous puissiez recevoir un badge nominatif avant votre entrée dans la salle nous accueillant.

Au chapitre des correspondances :

En date du 20 juin dernier, un courrier m'a été adressé par Mme Magali Masson (annexe I) s'interrogeant sur la capacité d'accueil actuelle et future en milieu scolaire, notamment en ce qui concerne les salles de gym, tout en mentionnant la prochaine construction d'un nouveau quartier En Mapraz. Je vous donne lecture de quelques lignes résumant ses préoccupations et questions :

"Pendant l'année scolaire 2020-2021, mon fils n'a pu avoir qu'un tiers des cours de gym dispensés en salle. Les autres périodes, en extérieur. Lorsque le temps était mauvais, souvent, dans une salle de classe – comprenez : aménagée avec tables et chaises [...]. La gym n'est pas une option, c'est une branche à part entière. Elle doit donc pouvoir être dispensée dans un local adéquat.

[...] En termes de locaux scolaires : est-ce que de nouveaux projets d'agrandissement ou de construction sont en cours ? "

Je laisse le soin à la Municipalité de répondre à ce courrier qui sera joint au procès-verbal de notre séance pour votre complète information.

Ce soir même, j'ai reçu un courrier de M. le Conseiller Nicolas Morel m'informant du changement de Président [M. Diego Rindisbacher, nouvellement élu] au sein du groupe Les Vert-e-s dont je vous donne lecture (annexe II). »

Au chapitre des votations fédérales du 13 juin 2021 :

Électeurs inscrits : 5'596

Taux de participation : 50.96%

Bulletins rentrés : 2'855

OBJET N° 1 : INITIATIVE POPULAIRE DU 18 JANVIER 2018 « POUR UNE EAU POTABLE PROPRE ET UNE ALIMENTATION SAINES – PAS DE SUBVENTIONS POUR L'UTILISATION DE PESTICIDES ET L'UTILISATION D'ANTIBIOTIQUES A TITRE PROPHYLACTIQUE »

Blancs :	58
Nuls :	5
Valables :	2'789
Oui :	939 (33.67%)
Non :	1'850 (66.33%)

OBJET N° 2 : INITIATIVE POPULAIRE DU 25 MAI 2018 « POUR UNE SUISSE LIBRE DE PESTICIDES DE SYNTHÈSE »

Blancs :	46
Nuls :	3

Valables :	2'803
Oui :	1'054 (37.6%)
Non :	1'749 (62.4%)

OBJET N° 3 : LOI FEDERALE DU 25 SEPTEMBRE 2020 SUR LES BASES LEGALES DES ORDONNANCES DU CONSEIL FEDERAL VISANT A SURMONTER L'EPIDEMIE DE COVID-19 (Loi COVID-19)

Blancs :	73
Nuls :	1
Valables :	2'778
Oui :	2'023 (72.82%)
Non :	755 (27.18%)

OBJET N° 4 : LOI FEDERALE DU 25 SEPTEMBRE 2020 SUR LA REDUCTION DES EMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE (LOI SUR LE CO₂)

Blancs :	53
Nuls :	2
Valables :	2'797
Oui :	1'520 (54.34%)
Non :	1'277 (45.66%)

OBJET N° 5 : LOI FEDERALE DU 25 SEPTEMBRE 2020 SUR LES MESURES POLICIERES DE LUTTE CONTRE LE TERRORISME (MPT)

Blancs :	88
Nuls :	4
Valables :	2'760
Oui :	1'684 (61.01%)
Non :	1'076 (38.99%)

POINT 1 Approbation de l'ordre du jour

M. le Président propose – tout en adressant ses excuses et celles de la Secrétaire du Conseil à notre Syndic, M. Christian Maeder, pour cet oubli – un ajout en point 11 afin de lui donner comme il se doit la parole en cette fin de législature :

Allocution de M. le Syndic Christian Maeder

Au vote, l'ordre du jour tel que modifié est **accepté à l'unanimité**.

POINT 2 Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil du 10 juin 2021

M. le Président ouvre la discussion sur ce document. La parole n'est pas sollicitée.

Au vote, ce procès-verbal est **accepté à une large majorité** avec **quatre abstentions**.

POINT 3 Comptes de la Commission intercommunale pour la concentration des eaux usées de la Mère et de la Sorge – Exercice 2020

M. le Président passe la parole à M. Alessandro Stio rapporteur, pour la lecture des conclusions du rapport de la Commission de gestion (ci-après : CoGest) :

« L'examen des comptes et du bilan ne suscite aucun autre commentaire particulier. C'est à l'unanimité des membres présents que la Commission de gestion vous recommande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, d'accepter lesdits comptes tels que présentés. »

La parole n'est pas sollicitée, la discussion est close.

Au vote, les comptes 2020 de la Commission intercommunale pour la concentration des eaux usées de la Mèbre et de la Sorge sont **approuvés à l'unanimité**.

En conséquence :

LE CONSEIL COMMUNAL D'ECUBLENS/VD

- vu le rapport des Municipalités des communes de Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Renens et Saint-Sulpice ;
- ouï le rapport de la commission désignée pour étudier cet objet ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

DÉCIDE

d'approuver les comptes de l'exercice 2020 tels que présentés concernant l'objet : Concentration des eaux usées de la Mèbre et de la Sorge – Entretien des collecteurs de concentration.

POINT 4 Comptes de la Commission intercommunale pour l'exploitation de la station d'épuration de Bussigny – Exercice 2020

M. le Président passe la parole à M. Alessandro Stio, rapporteur, pour la lecture des conclusions du rapport de la CoGest qui sont les suivantes :

« C'est à l'unanimité des membres présents que la Commission de gestion vous recommande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, d'accepter lesdits comptes tels que présentés. »

La parole n'est pas sollicitée, la discussion est close.

Au vote, les comptes 2020 de la Commission intercommunale pour l'exploitation de la station d'épuration de Bussigny sont **approuvés à l'unanimité**.

En conséquence :

LE CONSEIL COMMUNAL D'ECUBLENS/VD

- vu le rapport de la délégation des Municipalités des communes de Bussigny, Ecublens et Echandens ;
- ouï le rapport de la commission désignée pour étudier cet objet ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

DÉCIDE

d'approuver les comptes de l'exercice 2020 tels que présentés concernant l'objet : Commune de Bussigny – Station d'épuration des eaux usées.

POINT 5 Comptes de la Commission intercommunale pour l'exploitation de la Station d'épuration de Lausanne-Vidy (Epura SA) – Exercice 2020

M. le Président passe la parole à M. Alessandro Stio, rapporteur, pour la lecture des conclusions du rapport de la CoGest sur la société Epura SA regroupant 16 communes vaudoises, y compris la commune de Lausanne, conclusions qui sont les suivantes :

« C'est à l'unanimité que la Commission de gestion vous recommande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, d'accepter les comptes tels que présentés. »

La parole n'est pas sollicitée, la discussion est close.

Au vote, les comptes 2020 de la Commission intercommunale pour l'exploitation de la Station d'Épuration des eaux usées et de traitement des boues de l'agglomération lausannoise (STEP) sont **approuvés** à une **très large majorité**, avec **une abstention**.

En conséquence :

LE CONSEIL COMMUNAL D'ECUBLENS/VD

- vu les comptes présentés par la Commission intercommunale de la Station d'Épuration des eaux usées (STEP) de Lausanne-Vidy ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

DÉCIDE

d'approuver les comptes 2020 tels que présentés par la Commission intercommunale mentionnée ci-dessus concernant l'objet : Comptes de la Station d'Épuration des eaux usées (STEP) de Lausanne-Vidy.

POINT 6 Comptes de l'Entente intercommunale pour l'exploitation du chalet "Les Alouettes" à Morgins/VS – Exercice 2020

M. le Président passe la parole à M. Alessandro Stio, rapporteur, pour la lecture des conclusions du rapport de la CoGest qui sont les suivantes :

« C'est à l'unanimité des membres présents que la Commission de gestion vous recommande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, d'accepter lesdits comptes tels que présentés. »

La parole n'est pas sollicitée, la discussion est close.

Au vote, les comptes 2020 de l'Entente intercommunale pour l'exploitation du chalet « Les Alouettes » à Morgins/VS, sont **approuvés à l'unanimité**.

En conséquence :

LE CONSEIL COMMUNAL D'ECUBLENS/VD

- vu le rapport des Municipalités des communes de Crissier, Ecublens et Saint- Sulpice ;
- ouï le rapport de la commission désignée pour étudier cet objet ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

DÉCIDE

d'approuver les comptes de l'exercice 2020 tels que présentés concernant l'objet : Entente intercommunale – Communes de Crissier, Ecublens et Saint-Sulpice – Exploitation du chalet « Les Alouettes » à Morgins/VS.

POINT 7 Comptes du Service de Défense contre l'Incendie et de Secours (SDIS) Chamberonne – Exercice 2020

M. le Président passe la parole à M. Alessandro Stio, rapporteur, pour la lecture des conclusions du rapport de la CoGest qui sont les suivantes :

« C'est à l'unanimité des membres présents que la Commission de gestion vous recommande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, d'accepter lesdits comptes tels que présentés. »

La parole n'est pas sollicitée, la discussion est close.

Au vote, les comptes 2020 du Service de Défense contre l'Incendie et de Secours (SDIS) Chamberonne, sont **approuvés à l'unanimité**.

En conséquence :

LE CONSEIL COMMUNAL D'ECUBLENS/VD

- vu le rapport des Municipalités des communes de Chavannes-près-Renens, Ecublens et Saint-Sulpice ;
- ouï le rapport de la commission désignée pour étudier cet objet ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

DÉCIDE

d'approuver les comptes de l'exercice 2020 tels que présentés concernant l'objet : SDIS Chamberonne, communes de Chavannes-près-Renens, Ecublens et Saint-Sulpice pour l'exploitation du Service du feu.

M. le Président remercie M. Alessandro Stio pour la rédaction des cinq rapports intercommunaux.

POINT 8 Rapports de la Municipalité et de la Commission de gestion sur la gestion et les comptes communaux – Exercice 2020

M. le Président propose de procéder comme suit :

1. Ouverture de la discussion sur :
 - le *Rapport de gestion de la Municipalité 2020*, chapitre par chapitre ;
 - les *Comptes 2020*, par dicastère ;
 - le *Rapport de la Commission de gestion 2020/2021 sur l'exercice 2020*, chapitre par chapitre, les réponses de la Municipalité aux questions de la CoGes (point 19, pages 43 et suivantes) et la lecture des vœux, suivie de la lecture des remerciements et des conclusions de ce rapport.
2. Discussion générale sur le *Rapport de gestion de la Municipalité 2020*, les *Comptes communaux 2020*, le *Rapport de la Commission de gestion* et les *Réponses de la Municipalité aux*

questions qui y sont déclinées. Parole sera ensuite donnée aux membres du Conseil et enfin à la Municipalité.

3. Vote du Conseil communal sur :

- le Rapport de gestion de la Municipalité 2020 et
- les Comptes communaux 2020.

M. le Président demande s'il y a une objection à cette manière de procéder.

Tel n'étant pas le cas, la discussion est ouverte sur le RAPPORT DE GESTION DE LA MUNICIPALITE POUR L'EXERCICE 2020.

Partie communale :

- PREAMBULE et MUNICIPALITE, pages 1 à 8
- Cellule Crise Covid-19, page 9
- CONSEIL COMMUNAL, pages 10 à 19
- ADMINISTRATION GENERALE – FINANCES – RESSOURCES HUMAINES – DOMAINES :
 - Greffe municipal, pages 20 à 27
 - Services des finances et de l'informatique, pages 28 à 33
 - Service de ressources humaines, pages 34 à 41
- SECURITE PUBLIQUE – POPULATION – SYSTEMES D'INFORMATION :
 - Police, activités communales, page 42 à 49
 - Service du contrôle des habitants, pages 50 à 61
 - Informatique et télécommunications, pages 62 à 65
- URBANISME – MOBILITE :
 - Service de l'urbanisme, de la mobilité et des constructions, pages 66 à 67
 - Section police des constructions. pages 68 à 70
 - Section urbanisme, pages 71 à 72
 - Section mobilité, pages 73 à 75
- AFFAIRES SOCIALES ET SCOLAIRES – ACCUEIL DE JOUR – AINES – LOGEMENT :
 - Service des affaires sociales, familiales et du logement, pages 76 à 89
 - Service des activités scolaires et parascolaires, pages 90 à 96
- TRAVAUX – INFRASTRUCTURES - ESPACES PUBLICS – ENVIRONNEMENT – PROMOTION ECONOMIQUE :
 - Service des travaux, pages 97 à 108
- BATIMENTS – EPURATION – DEVELOPPEMENT DURABLE :
 - Service des bâtiments, épuration des eaux et développement durable, pages 109 à 129
- CULTURE – JEUNESSE – SPORTS – INTEGRATION – EGLISES :
 - Service de la culture, de la jeunesse, des sports, de l'intégration et des églises, pages 130 à 146

M. Guillaume Leuba, relevant qu'il ne s'attendait pas à être le premier à prendre la parole ce soir, déclare intervenir pour un objet ne figurant pas dans ce chapitre et donne dans un premier temps brièvement la chronologie des éléments se rapportant à son intervention :

« En juin 2018, j'avais déposé un vœu pour proposer que les armoires électriques de notre commune soient décorées afin de cacher certaines déprédations et pour embellir notre ville.

En septembre 2018, la Municipalité m'avait informé avoir un accord tacite de principe de la part des SIE pour un éventuel projet encore à chiffrer et à développer par le Service de la culture, de la jeunesse et des sports.

En décembre 2019, on m'assurait qu'un montant d'une valeur qui ne m'avait pas été transmise avait bel et bien été alloué pour ce projet artistique dans le budget 2020.

Je m'attendais à l'époque à voir aboutir ce projet dans le courant de l'année 2020. Evidemment, c'était sans compter la situation sanitaire. C'est pour cette raison que je ne suis pas intervenu plus tôt.

Néanmoins, on peut voir dans le rapport de gestion que beaucoup d'événements ont quand même pu avoir lieu, ce qui m'amène à penser que mon vœu n'était pas vraiment prioritaire aux yeux du service.

J'ai encore récemment vu des réalisations similaires sur des armoires électriques à Delémont et c'est franchement très joli. Cela donne envie d'en voir ici aussi !

J'avais proposé des façons de procéder dans mon vœu, par exemple, demander un devis au COFOP¹. Alors que s'est-il passé ? Va-t-on un jour voir ces armoires décorées ?

Je me déplace principalement à pied dans notre ville et je peux vous dire que quand je passe à côté d'armoires gribouillées et sales, cela ne me donne pas une très bonne image de notre commune.

[A titre d'exemple, photo illustrée à l'écran.]

J'espère vraiment que ces armoires pourront être le prétexte pour initier un projet artistique sympathique qui pourra faire plaisir à ceux qui peindront ces armoires ainsi qu'aux habitants qui les verront tous les jours. »

Mme Sylvie Pittet Blanchette, Municipale, confirme que cette année n'a pas été très prolifique sur ce dossier. Toutefois, une rencontre a eu lieu en avril dernier avec les SIE afin de définir les armoires concernées par ce projet.

Comme elle l'avait indiqué en son temps, l'idée est d'utiliser d'anciennes photos et images d'Ecublens qui seraient imprimées sur des autocollants pour être ainsi apposées sur ces armoires, tel que cela a été également réalisé à Lausanne. Malheureusement, les armoires initialement retenues n'avaient pas une surface plane. A noter que le projet suit son cours et devrait normalement être finalisé d'ici à fin 2021.

- CONCLUSIONS, page 147

La parole n'est pas sollicitée.

Partie intercommunale et relations extérieures :

ORGANISMES INTERCOMMUNAUX ET RELATIONS EXTERIEURES, PAGES 148 A 171

M. le Président clôt la discussion sur le rapport de gestion de la Municipalité, puis ouvre la discussion sur les COMPTES 2020 :

¹ Centre d'Oriantation et de Formation Professionnelles

RECAPITULATION PAR DIRECTION	page 19
COMPTES DE FONCTIONNEMENT :	Administration générale, pages 20 à 45 Finances, pages 46 à 57 Domaines et bâtiments, pages 58 à 73 Travaux, pages 74 à 89 Instruction publique et cultes, pages 89 à 109 Police, pages 110 à 113 Affaires sociales, pages 114 à 129 Comptes de fonctionnement par nature, pages 130 à 133
COMPTES D'INVESTISSEMENTS :	Tableau résumé des investissements, page 135 Comptes d'investissements par Direction, pages 136 à 142 Comptes d'investissements par nature, pages 143 à 148
BILANS COMPARES :	pages 149 à 160
INVENTAIRES :	- des titres : page 161 - des immeubles : pages 162 à 166 - situation des emprunts, page 167 - engagements hors bilan, pages 169 à 170
SITUATION DES EMPRUNTS :	page 167
CAUTIONNEMENTS AU 31 DECEMBRE :	page 168
ENGAGEMENTS HORS BILAN :	pages 169 et 170

M. le Président se réfère ensuite au :

PREAMBULE, pages jaunes, 1 à 15 :

1. Introduction :
 - 1.1 Généralités, page 1
 - 1.2 Résultats, page 2
 - 1.3 Aperçu financier, page 3
 - 1.4 Fonds de péréquation et facture sociale, pages 4 et 5
2. Comptes de fonctionnement :
 - 2.1 Charges par nature, pages 6 à 8
 - 2.2 Revenus par nature, pages 9 à 11
3. Investissements, page 12
4. Bilan, page 13
5. Ratios et indicateurs, page 14

La parole n'est sollicitée sur aucun des éléments des Comptes communaux 2020.

RAPPORT DE LA COMMISSION DE GESTION 2020/2021 :

M. le Président ouvre la discussion sur chaque chapitre de ce document, y compris sur les *Questions sur le rapport de gestion de la Municipalité et les comptes.*

La parole n'étant sollicitée sur aucun des chapitres de ce document, la discussion est close.

M. Alessandro Stio, rapporteur de la Commission de gestion, donne lecture des vœux formulés par la CoGest relevés ci-après :

Vœu N° 1 :

La COGES souhaite une révision et une uniformisation des modèles de courrier d'adjudication et de passation des commandes. La COGES souhaite que l'ambiguïté entre le moment de l'adjudication et celui de la passation de commande, constatée dans les courriers du service des travaux, soit corrigée.

Vœu N° 2 :

La COGES émet le vœu que dans le cadre de petites dépenses, la Municipalité favorise autant que possible, mais aussi souvent que nécessaire, le travail des entreprises installées sur notre territoire. Elle pourrait par exemple, mettre en place une directive interne.

Vœu N° 3 :

La COGES émet le vœu que la Municipalité accompagne de manière proactive l'avancement du projet Musée Bolo et propose son aide en cas de besoin.

Vœu N° 4 :

La COGES souhaite qu'un montant identique à celui qui sert à acheter les abonnements du LS et du LHC soit alloué à l'achat d'abonnements sportifs ou culturels destinés aux employés de l'administration communale.

Vœu N° 5 :

Subvention à des institutions culturelles, sportives et en lien avec la jeunesse, l'intégration et les églises :

La COGES émet le vœu que les subventions (hors conventions, décrets et contrats) ne soient pas reconduites sans une demande du bénéficiaire.

Vœu N° 6 :

La COGES émet le vœu que la Municipalité étudie l'idée de faire brasser une bière aux couleurs de la commune par un des brasseurs actifs sur Ecublens.

Puis, il poursuit avec la lecture des *Remerciements* et des *Conclusions générales* :

REMERCIEMENTS :

« La Commission de Gestion tient à remercier tous les Chefs de service, ainsi que tous les collaborateurs de la commune pour la qualité de leur travail, pour les réponses reçues et pour leur disponibilité.

Des remerciements particuliers vont à :

- M. Claude Salzmann, Boursier communal, pour la précision des réponses fournies aux nombreuses questions qui lui ont été posées et pour la clarté de ses explications.*
- M. Pascal Besson, Secrétaire municipal, pour sa précieuse collaboration tout au long de l'année écoulée.*
- M. Fuchs, Administrateur des salles et infrastructures communales, pour son travail rapide et précis.*

- *À la Municipalité pour son rapport de gestion, pour les réponses apportées lors des diverses séances, ainsi que pour les coffrets de vins que nous offrons aux personnes qui nous accueillent lors de nos visites. »*

CONCLUSIONS :

« La Commission de Gestion s'est réunie 23 fois. Elle a pu, lors de ces séances, réaliser la majorité du programme de contrôle qu'elle s'était initialement fixé.

La Commission de gestion a terminé les travaux traitant sur les déchets qui avaient débuté durant la période 2019-2020 et qui ont dû être interrompus à cause de la pandémie.

Quelques visites ont été effectuées auprès des entreprises qui traitent les déchets et qui sont partenaires de la commune. Le processus des déchets est parfaitement maîtrisé par tous les intervenants du processus (commune – entreprises de recyclage – création de la nouvelle matière). La seule matière qui pose problème à l'heure actuelle, c'est le plastique. Il existe bien des sociétés qui créent du plastique ou du carburant recyclé. Mais cela coûte encore trop cher et la seule solution envisagée à l'heure actuelle est l'incinération. Nous incitons le service des travaux ainsi que la Municipalité à être attentifs à toute évolution dans ce domaine afin de valoriser cette matière issue du pétrole.

Lorsque la pandémie due au Covid-19 est apparue en Suisse durant le 1^{er} trimestre de l'année 2020, la Municipalité a réagi très rapidement en mettant en place une cellule de crise afin de protéger le personnel communal et ainsi de diminuer les risques de propagation du coronavirus. Elle a également édité une directive pandémie 2019 destinée à tous les employés afin de faire respecter les règles et encourager les bons comportements lors du travail en administration communale.

En 2020, la crise due au Covid-19 s'est avérée bénéfique pour les finances communales, en se soldant par un excédent de revenus d'environ CHF 186'432.15.

Durant ce mandat, la COGES a également analysé les divers labels obtenus par la commune et qui ont un impact positif sur la visibilité au niveau cantonal et national.

Ils stimulent les services concernés à s'améliorer en permanence. Le retour sur investissement est difficilement chiffrable.

[Conclusions finales :]

Dans le contrôle des préavis bouclés au cours de l'exercice 2020, la COGES a eu accès à tous les documents qu'elle avait demandés.

Arrivée au terme de son mandat, la Commission de gestion 2020-2021 pour l'exercice 2020 vous propose par cinq voix pour et deux abstentions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux :

- *d'approuver la gestion de l'administration communale pour l'exercice 2020, ainsi que les comptes communaux pour l'exercice 2020 ;*
- *de donner décharge de sa gestion à la Municipalité, et par son entremise aux différents services concernés par tout ce qui est relatif à l'exercice 2020 ;*
- *de bien vouloir la libérer de son mandat.*

Ecublens, le 13 juin 2021. »

M. le Président, après avoir remercié M. Alessandro Stio pour son rapport fort bien documenté et comme précisé en introduction du traitement des comptes communaux ouvre la discussion générale à l'ensemble du Conseil sur :

- le rapport de gestion de la Municipalité,
- les Comptes 2020
- le rapport de la Commission de gestion et les réponses de la Municipalité aux questions qui y sont déclinées.

La parole n'est sollicitée sur aucun de ces trois rapports.

M. le Président, comme le précise l'article 116, alinéa 1 du Règlement du Conseil :

« Le Conseil délibère et vote séparément sur la gestion et sur les comptes. »

procédera à la lecture des conclusions dans leur partie finale du *Rapport de la Commission de gestion*, passera ensuite au vote du Conseil sur *le Rapport de gestion de la Municipalité 2020*, puis au vote sur les *Comptes communaux 2020*.

Lecture des conclusions du *Rapport de la Commission de gestion*, déclinées en page 50 :

« Arrivée au terme de son mandat, la Commission de Gestion 2020-2021 pour l'exercice 2020 vous propose par cinq voix pour et deux abstentions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux :

- *d'approuver la gestion de l'administration communale pour l'exercice 2020, ainsi que les comptes communaux pour l'exercice 2020 ;*
- *de donner décharge de sa gestion à la Municipalité, et par son entremise aux différents services concernés par tout ce qui est relatif à l'exercice 2020 ;*
- *de bien vouloir la libérer de son mandat.*

Ecublens, le 13 juin 2021. »

Avant de passer au vote, **M. le Président** relit les conclusions du *Rapport de gestion de la Municipalité* telles que figurant en page 147 :

« Monsieur le Président du Conseil communal, Mesdames les Conseillères communales, Messieurs les Conseillers communaux,

En conclusion du présent rapport, nous vous prions de donner décharge à la Municipalité de sa gestion pendant l'année 2020 et d'adopter les comptes de cet exercice tels qu'ils sont présentés, arrêtés au 31 décembre 2020. »

M. le Président rappelle que le Conseil va ici se prononcer uniquement sur la gestion, puisque les Comptes 2020 seront soumis au vote séparément.

C'est à l'unanimité que le **rapport de gestion de la Municipalité est adopté**.

M. le Président donne ensuite lecture des conclusions figurant en page 15 des *Comptes 2020* :

« LE CONSEIL COMMUNAL D'ECUBLENS/VD

- *ouï le rapport de la Commission de gestion ;*
- *considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,*

DÉCIDE D'ADOPTER

les comptes de la Commune d'Ecublens arrêtés au 31 décembre 2020. »

M. le Président prie les membres du Conseil acceptant les Comptes 2020 tels que présentés ce jour et donnant décharge à notre Municipalité tant pour sa gestion durant l'année 2020 que pour les Comptes 2020 de le manifester en levant la main.

C'est à l'unanimité que les **Comptes 2020** sont adoptés.

M. le Président remercie la Municipalité ainsi que les collaboratrices et les collaborateurs de notre Commune pour le travail effectué durant l'exercice 2020, année qui a été fortement marquée par la pandémie due au Covid ayant certainement compliqué les tâches professionnelles de notre administration communale.

Ses remerciements vont également à M. Claude Salzmann, Boursier communal, tout comme à M. Pascal Besson, Secrétaire municipal, pour la qualité des documents remis.

Avant de conclure, il adresse ses sentiments reconnaissants aux membres de la Commission de gestion et de la Commission des finances pour le travail important qu'ils ont accompli durant leur mandat respectif au cours de cette dernière année de législature 2016/2021.

PAROLE À LA MUNICIPALITÉ :

M. Christian Maeder, Syndic, adresse ses remerciements aux membres du Conseil qui viennent d'accepter à l'unanimité tant le Rapport de gestion que les Comptes 2020 marquant ainsi leur confiance envers la Municipalité.

POINT 9 Divers

M. le Président ouvre la discussion sur les *Divers*.

M. Michele Mossi prend la parole en rendant hommage à M. le Conseiller communal Jacques Neiryck reporté ci-après en son entier :

« Ça n'arrive pas tous les jours de pouvoir prendre la parole pour rendre hommage à une personnalité politique d'envergure, un scientifique humaniste qui prend aujourd'hui sa retraite politique. Et ça me tient à cœur de le remercier pour son engagement et pour toute sa carrière, lui qui a joué un rôle déterminant dans le développement de ma carrière politique.

Avec le temps, sans aucune prétention d'être du même calibre, j'ai découvert que nous avons plusieurs points en commun tous les deux, tout en étant très différents l'un de l'autre : l'amour pour la science, la recherche, l'ingénierie, l'innovation, la musique classique, la couleur politique, la foi, les confitures – mais je pense qu'il en fait bien plus que moi ; par contre, surtout pas l'amour pour le sport : je crois savoir que pour lui c'est incompréhensible de transpirer pour courir derrière un ballon.

Jacques Neiryck est un homme scientifique, mais avant tout, il est un homme de culture. Il aime le théâtre, il me semble qu'il a même été Monseigneur, mais un Monseigneur un peu atypique, marié et avec 5 enfants. Et il aime les bons plats, le jardinage, la littérature et l'expression française en général, il est auteur de romans et de nombreux articles d'opinion, et, en tant que Professeur, il a aussi été auteur de plusieurs livres et d'une centaine d'articles scientifiques.

La première fois que nous nous sommes rencontrés, je connaissais Jacques Neiryck uniquement de renommée comme Professeur en électricité à l'EPFL et comme auteur des traités d'électricité, aimés – et parfois détestés – par de nombreux étudiants. Rien d'autre, je ne regardais pas

l'émission "À bon entendeur" et ne suivais pas trop la politique vaudoise. Mais je savais quand même qu'il était Conseiller national PDC depuis 1999.

Notre première rencontre, c'était il y a tout juste 20 ans, presque jour pour jour. Moi, je dirigeais le projet Swissmetro, lui, il était Conseiller national. Et il est venu vers moi avec une question surprenante: "Pouvez-vous, s'il vous plaît, me préparer une initiative parlementaire pour soutenir le développement du projet Swissmetro ? J'aimerais la déposer la semaine prochaine à Berne à la commission fédérale des transports". Je n'y connaissais rien en initiatives parlementaires, mais voilà un joli défi, le premier.

Depuis ce jour-là, on s'est croisés bien souvent.

En effet, avant de débarquer à Forum, la carrière politique de Jacques a été liée à celle du PDC Vaud, ou plutôt le contraire, celle du PDC Vaud était liée à la carrière politique de Jacques. Et la mienne aussi. Je dirais même que la mienne s'est construite grâce à celle de Jacques.

Professeur brillant, grand pédagogue, parfois avec un ton un peu professoral, supporteur voire promoteur de la première heure des mouvements des consommateurs, Jacques est un homme engagé, mettant son art oratoire à disposition et au soutien des causes et des valeurs qui lui sont chères.

Mais tout n'a pas toujours tourné comme il l'a souhaité. Après quatre ans très actifs passés à Berne, de 1999 à 2003, malheureusement, il n'a pas été réélu en 2003 malgré son grand engagement. Ce fut une erreur stratégique de la part de son parti.

Et là, il me propose un deuxième défi : reprendre la présidence du parti et récupérer le siège en 2007. Je l'ai accepté, mais que j'ai dû transpirer ... Ensemble, on y est arrivés, et on est même arrivés au-delà en rentrant les deux au Grand Conseil vaudois en 2007. Ensuite, Jacques a continué dans son élan, et il a été réélu au national en 2011 passant ainsi 12 ans à Berne en honorant aussi notre commune.

En parallèle, Jacques s'est également engagé dans la politique communale et a été élu pour la première fois au Conseil communal d'Écublens en 2006.

Et il s'est engagé pour sa commune, surtout dès 2015, libéré de la charge parlementaire. Très présent aux séances de groupe, il a toujours été disponible pour siéger au nom de Forum dans les commissions ad hoc les plus variées, avec des interventions pertinentes et avisées. Et il a honoré son engagement jusqu'à aujourd'hui, à l'aube de ses 90 ans qu'il fêtera cet été, un engagement actif pour l'environnement et le développement durable, à l'image du postulat que nous avons discuté lors de notre dernière séance.

Voilà, on pourrait continuer longtemps à raconter les nombreux engagements et les nombreuses réussites de Jacques Neiryck. Peut-être le fera-t-il lui-même, dans un nouveau livre ou en étoffant sa page Wikipédia.

Cher Jacques, en mon nom propre, au nom du groupe Forum, et je suis sûr également au nom de toutes et tous les Conseillers communaux d'Écublens, je tiens à te remercier vivement pour ton engagement public et politique tout au long de ta carrière, à te remercier d'avoir mis ta science et ton savoir à disposition de la recherche, des étudiants, des consommateurs, des citoyens.

Une magnifique carrière, un engagement exemplaire, certainement une immense fierté pour toi et ta famille.

Merci beaucoup Jacques, merci et tous nos vœux pour une retraite politique encore très fertile et riche de moments inoubliables.

Et un petit présent pour te remercier. Pour être certain d'avoir du succès, à un Belge, on devrait offrir une excellente bière locale, mais malheureusement, le vœu de la COGES de brasser une bière aux couleurs de la ville d'Écublens est arrivé un peu trop tard.

Alors, la Municipalité, par mon intermédiaire, a le plaisir de t'offrir les meilleurs crus des vignobles ensoleillés de notre ville, en espérant (et ça je le dis en mon nom propre et non pas au nom de la Municipalité) en espérant qu'ils ne fassent pas pâle figure dans ta cave, mais qu'ils sachent bien accompagner un excellent repas.

Merci Jacques. »

[M. le Conseiller communal Jacques Neiryck est longuement applaudi par l'Assemblée.]

M. Jacques Neiryck adresse ses remerciements à M. le Conseiller Michele Mossi, au Président du Conseil, à la Municipalité et au Conseil, déclarant que cela lui fait chaud au cœur, alors qu'il termine sa carrière, d'être ainsi remercié. Ne s'y attendant pas, cela lui a fait d'autant plus plaisir.

Puis, il donne sa dernière intervention au sein du législatif reportée ci-après en son entier :

« Lors de la séance d'assermentation de lundi prochain aura lieu l'élection du Président de ce Conseil et du Vice-Président appelé à lui succéder l'année suivante.

Dans l'état actuel des choses, un candidat de l'UDC se présente à ce dernier poste et l'on peut être tenté de l'élire par le seul effet de l'habitude. Or, la véritable règle, l'un des piliers de notre pays, est la concordance, c'est-à-dire, le partage proportionnel entre partis des postes de la Municipalité, de la présidence et des commissions, mais non pas un tournus automatique. Cela signifie que pour cette dernière fonction, tous les partis ne doivent pas accéder de la même façon, mais que le premier citoyen de la commune doit refléter au fil des années la composition de l'électorat.

Alors, dans la réalité concrète, Forum compte 25 Conseillers, c'est le plus grand parti, pour seulement cinq à l'UDC, le plus petit. Si l'on se résigne à ce que ces deux partis soient également présents au fauteuil de Président, cela signifie qu'un élu de cette dernière fraction, du plus petit parti, a cinq fois plus de chances d'y accéder que celui du plus grand. Que la voix d'un électeur a cinq fois plus de poids s'il vote pour un parti minoritaire. Ce n'est pas vraiment respecter la volonté du peuple. Il en est de même pour les commissions qui devraient mieux représenter le poids réel des fractions, tout simplement parce que les commissions orientent et présagent le vote du Conseil.

A titre d'exemple, au niveau fédéral, la fonction présidentielle, le Bureau et les commissions se répartissent par tournus entre les quatre grands partis, avec une seule exception historique pour la présidence par les Verts. Mais les autres partis minoritaires en sont écartés. C'est la juste application du principe de concordance.

Et donc, lundi prochain, Forum souhaite que cette Assemblée tienne mieux compte et de son poids et du tiers de la population. »

M. Jacques Neiryck remercie l'Assemblée de son attention.

M. José Birbaum dépose une interpellation concernant la modification du Règlement intercommunal de la taxe de séjour² (annexe III) dont il donne lecture.

Il précise qu'il ne s'agit que d'une simple interpellation qui n'est pas urgente.

M. le Président lui laisse le soin de la remettre à la Secrétaire du Conseil en fin de séance.

M. José Birbaum relève que, sauf erreur de sa part, cette interpellation devrait être soutenue par cinq membres du Conseil.

² Préavis municipal n° 2021/05 - Nouveau Règlement intercommunal sur la taxe de séjour, Conseil du 28 mars 2021.

M. le Président précise qu'à ce stade, elle doit seulement être remise au Président du Conseil. Elle sera ensuite portée à un prochain ordre du jour. C'est à ce moment-là qu'elle devra être soutenue par cinq Conseillers.

La parole n'étant plus sollicitée dans les Divers, **M. le Président** s'adresse à l'Assemblée en ces termes :

« Parvenus en fin de législature, je souhaiterais m'adresser au nom du Conseil plus particulièrement aux personnes suivantes :

Premièrement : à nos huissiers du Conseil, Mme Beatrice Raball et M. Florent Durussel.

Ils sont tous deux entrés en fonction le 6 octobre 2016, succédant à MM. Jacques Tavernay et Enrique Fernandez (huissier suppléant), c'est dire que la tâche n'a pas dû être facile. Je tiens à les remercier pour leur collaboration et leurs prestations tout au long de cette législature. Les tâches qui leur sont confiées pour nos séances du Conseil et pour les votations ainsi que pour les élections sont assurées avec compétence, serviabilité et dans une ambiance très sympathique.

Dans un second temps : je désire remercier le personnel de notre administration communale ainsi que celui du Greffe municipal. Le Bureau, la Secrétaire du Conseil et la Secrétaire suppléante font régulièrement appel à leurs services pour diverses tâches et les demandes sont toujours bien accueillies. Un merci tout particulier à Mme Teuta Jakaj qui nous assure une collaboration sans faille pour les votations et plus spécifiquement pour les élections. Son expérience est très précieuse au Bureau électoral.

Enfin, je n'oublie pas les membres du Conseil : celles et ceux qui ne se sont pas représentés ainsi qu'aux viennent-ensuite pour la prochaine législature, prêts à reprendre tôt ou tard le flambeau !

Je leur adresse mes chaleureux remerciements pour leur engagement politique. Une enveloppe leur sera remise par nos Huissiers du Conseil à la sortie de l'auditoire. Il s'agit de Mmes les Conseillères et MM. les Conseillers :

Murat	Ademi	Joaquim Carlos	Julio Augusto
Stéphanie	Aquin	Tony	Manière
José	Alvarez	Snezana	Markovic
Christian	Corbaz	Jacques	Neiryck
Fabienne	Crousaz	Mirjana	Rittmeyer
Yaroslav	Denysenko	Luca	Rizzo
Antonio	Di Biase	Carlos	Romeo Esteban
Eulalia	Durussel	Christiane	Roy Blanchoud
Pascal	Favre	Alessandro	Stio
Enrique	Fernandez	Anne-Claude	Studer
Arielle	Gianina Gasser	Alfred	Thomas
Maria	Gordillo	Jean Aristide	Timba Bema
Octavian-Andrei	Ionescu		

Je ne saurais bien sûr oublier les membres ayant démissionné pour diverses raisons en cours de législature. »

POINT 10

M. le Président ouvre la discussion point par point sur les :

A – COMMUNICATIONS MUNICIPALES ECRITES :

POINT 2 – REPONSES AUX DIVERS VŒUX EXPRIMES LORS DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 25 MARS 2021 CONCERNANT LE PLAN D’AFFECTATION (PA) « EN MAPRAZ »

b) Mme la Conseillère Arielle Gianina Gasser et consorts demandent que soit étudiée la possibilité, si le parc des Esserts ne pouvait être préservé, de le déplacer dans la même zone, tout en conservant les paramètres qui font son succès.

Mme Arielle Gianina Gasser remercie la Municipalité pour sa réponse. Elle se déclare heureuse d’apprendre qu’une démarche participative soit organisée pour préciser les aménagements extérieurs du futur parc. Néanmoins, elle reste dubitative, ayant quelque peine à imaginer que les mesures prévues dans la Charte permettent ou suffisent à rendre réellement cet espace public – alors même qu’il est entouré de barres de béton – et soit attractif pour nos concitoyennes et concitoyens n’habitant pas ce futur quartier. L’avenir le dira ; elle serait volontiers surprise en bien.

c) M. le Conseiller Daniel Sage demande qu’un espace soit réservé le long de la route du Bois pour réaliser une piste cyclable séparée du trafic qui mènera entre autres aux écoles.

M. Daniel Sage souhaite remercier la Municipalité d’avoir tenu compte de sa remarque.

d) M. le Conseiller Sebastian Süess souhaite, pour réduire autant que possible l’empreinte écologique dans la réalisation des PEC 7 et 9, que leurs cahiers des charges intègrent des standards de qualité de construction durable (p. ex. des constructions en bois).

M. Sebastian Süess remercie la Municipalité d’avoir intégré sa demande.

POINT 3 – REPONSE AU VŒU DU 18 JUIN 2020 DE M. LE CONSEILLER COMMUNAL DANIEL SAGE RELATIF A LA FETE NATIONALE

M. Daniel Sage adresse ses remerciements à la Municipalité pour deux points positifs : d’une part, l’idée de faire cette fête au Pontet, incluant une synergie avec l’événement Ecublens Plage ; d’autre part, une ouverture de l’exécutif pour trouver une véritable alternative aux feux d’artifice avec un spectacle populaire.

B – COMMUNICATIONS MUNICIPALES ORALES :

M. Jean Cavalli, Municipal, référence faite au préavis n° 2021/11 – *Mesures d’aides et de relances économiques résultant de la pandémie du COVID-19 – Demande de crédits complémentaires*, préavis traité lors du Conseil du 27 mai dernier, donne les premiers résultats de cette opération lancée voici trois semaines :

Bons d’achat :

218 bons émis totalisant Fr. 61’000.-. Les bons utilisés à ce jour représentent Fr. 14’622.-

Seules 39 entreprises se sont annoncées, soit un nombre relativement peu élevé. En conséquence, il invite l’Assemblée à parler de cette opération auprès de nos commerçant·e·s.

Aide à fonds perdus aux entreprises en difficulté : A ce jour, seules 11 demandes sont parvenues et sont examinées par l’expert chargé de préparer ces dossiers. La commission d’évaluation se réunira ces prochains jours afin de les traiter.

Cas échéant, il s’agira de réactiver cette opération dès la rentrée.

M. le Municipal passe à une seconde information, toujours sur le thème de l'économie.

Le futur membre qui rejoindra la Municipalité au 1^{er} juillet prochain a attiré l'attention de l'Assemblée sur un article paru récemment dans la revue économique suisse Bilan ³ sur la situation des villes en Suisse romande.

Dans le classement général, Ecublens occupe le 4^{ème} rang, mais sur celui intéressant plus particulièrement M. le Municipal Cavalli, soit les conditions socio-économiques, elle se trouve au premier rang, devant les villes de Bulle et de Villars-sur-Glâne.

S'agissant de cet article, ces conditions socio-économiques ont été calculées sur l'augmentation de la population entre 2008 et 2018 qui est de 19.7% pour Ecublens. De l'avis des auteurs de cette étude, plus la croissance de la population est forte, plus la ville est considérée comme étant attrayante.

Deuxième critère : le taux de chômage évidemment important dans cette statistique qui correspond à un faible taux pour notre commune, puisqu'il s'élevait alors à 4%.

Autre caractéristique intéressante pour notre ville universitaire et de hautes écoles générant beaucoup d'emplois : pour 100 habitants dans notre commune, nous avons 127 emplois, donc plus de travailleurs que d'habitants. Plus la proportion d'emplois est élevée, meilleure est l'attractivité économique de la ville.

En regard au thème de l'économie, il souhaitait mettre en évidence ces éléments positifs pour notre commune.

POINT 11 Allocution de M. le Syndic Christian Maeder

Le texte de cette allocution est joint en annexe IV et inclut un hommage envers M. le Municipal Michel Farine qui quittera sa fonction de Municipal au 30 juin prochain.

M. Michel Farine, Municipal, est chaleureusement applaudi par l'Assemblée.

Bien que ne pensant pas prendre officiellement la parole au sujet de sa fin de mandat, il se déclare malgré tout heureux et ému d'adresser quelques mots au Conseil et à la Municipalité.

Voici plus de treize ans qu'il a débuté ses activités au sein de l'exécutif. Ce parcours a été long et court en même temps. Difficile à dire, car le temps a passé très vite, tant l'exercice de sa fonction a été passionnant, mené avec un engouement certain et pour le bien de la communauté et du service public.

Nonobstant le fait que la Sécurité publique ne soit pas le dicastère le plus aimé de tous puisqu'il peut y être question de répression, il s'agit aussi de réaliser que celui qui dit police, dit aussi aide et support envers la population. N'oublions donc pas que ce sont ces hommes et ces femmes qui sont au service des citoyennes et citoyens.

Il remet son mandat avec le sentiment d'avoir accompli tout ce qui devait l'être dans le cadre de ses activités et espère que cet engagement aura été apprécié par la plupart des membres du Conseil, voire de la population, même si celle-ci ne suit finalement pas beaucoup la chose politique.

M. le Municipal Farine prend congé de l'Assemblée en remerciant les membres du Conseil et ses collègues Municipaux de la confiance témoignée ainsi que pour leur soutien dans la réalisation de

³ Voir également le procès-verbal du 27 mai 2021, page 16.

nombreux objectifs municipaux et se réjouit de les croiser, que ce soit sur la place du village ou dans l'un des restaurants de notre commune.

POINT 12 Discours de M. Gérald Lagrive, Président du Conseil

Le texte de ce discours, chaleureusement applaudi par l'Assemblée, est joint en annexe V.

M. le Président, considérant que notre traditionnelle sortie du Conseil n'a pu être organisée en raison de la pandémie, tel que ce fut également le cas l'année dernière, remet un cadeau composé de spécialités de la région et accompagné par deux bouteilles de vin de la commune et de flûtes, l'apéritif prévu ce soir n'ayant finalement pu être organisé pour des raisons d'ordre pratique.

M. Christian Maeder, Syndic, relevant qu'en règle générale, on ne prend jamais la parole après le discours du Président du Conseil, mentionne que ce soir, c'est toutefois pour une bonne cause !

« *Cher Gérald,*

Maintenant que tu as remercié toutes les personnes ayant œuvré à l'accomplissement de leur mission au sein de la commune, à moi de te dire un grand merci pour ton grand investissement pour ton année si particulière de Présidence.

En effet, entre la décentralisation des séances du Conseil communal, les mesures anti-covid à mettre en place et à faire respecter, les "longues" séances du Conseil communal à présider, parfois jusqu'à minuit passé, il en fallait des forces et des heures de sommeil ...

De plus, cette année a été marquée par l'organisation et la gestion des élections communales et ce, en plus des différentes charges d'un Président du Conseil communal.

Il faut savoir qu'Ecublens a été la première ville du canton à rendre les résultats des élections, tant pour le premier tour que pour le second, et que nous avons été cités en exemple par les services cantonaux. Nous avons même été sollicités par de "grandes" communes pour une présentation de notre fonctionnement. Bravo !

[Applaudissements !]

Ce succès est bien sûr notamment le fruit d'une excellente collaboration entre le Bureau du Conseil communal et les services administratifs de la commune, mais il est surtout le résultat du management sans faille de son Président qui, par son expérience à mener et coordonner les différentes équipes, a permis d'obtenir le résultat que l'on connaît.

Cher Gérald, un grand merci. Et pour finir, une petite attention pour que tu puisses profiter de ton temps libre en soutenant aussi nos entreprises ! »

M. le Syndic remet un présent sous forme de bon cadeau à M. le Président en signe de remerciements.

M. le Président, quelque peu ému par ces mots de reconnaissance, relevant que nous sommes parvenus au terme de l'ordre du jour s'adresse à l'Assemblée en ces termes :

« *Les membres du Bureau auront le plaisir de vous remettre le cadeau à votre attention tel qu'annoncé précédemment. Permettez-moi de vous rappeler que notre prochain Conseil est fixé au jeudi 30 septembre 2021, à 20h00, le lieu vous sera communiqué avec l'ordre du jour.*


Je peux maintenant clore cette séance en vous souhaitant une excellente fin de soirée et de très belles vacances d'été. »

Rappel est fait à tous les membres quant à l'espace de protection à respecter en quittant l'auditoire en évitant tout regroupement rapproché à la sortie.


La séance est close à 22h00.

Ecublens, le 25 juin 2021.


Le Président



Gérald Lagrive



Le Secrétaire



Chantal Junod Napoletano

Annexes :

- I Lettre de Mme Magali Masson du 20 juin 2021
- II Lettre de M. le Conseiller communal Nicolas Morel
- III Interpellation de M. le Conseiller communal José Birbaum concernant la *modification du Règlement intercommunal de la taxe de séjour*
- IV Allocution de M. le Syndic Christian Maeder
- V Discours de M. Gérald Lagrive, Président du Conseil

Magali Masson
Ch. des Perrettes 19
1024 Ecublens

Annexe I

Ecublens, le 20 juin 2021

Président du Conseil Communal
p.a. Greffe municipal
Chemin de la Colline 5
Case postale 133
1024 Ecublens

Questionnements

Monsieur le Président du Conseil Communal,
serait-il possible de lire ce courrier, lors de la prochaine séance du Conseil Communal ?
Un grand merci par avance et meilleures salutations.

Bonjour,
je me permets de vous faire part de mes interrogations.

Depuis l'entrée à l'école de mon fils, en 2012, l'établissement scolaire d'Ecublens a régulièrement ouvert de nouvelles petites classes (1-2P).
Est-ce que le Pontet a aussi augmenté sa capacité d'accueil ?

Car, presque 10 ans après, des salles sont manquantes, notamment, les salles de gym.
Pendant l'année scolaire 2020-2021, mon fils n'a pu avoir qu'un tiers des cours de gym dispensés en salle. Les autres périodes, en extérieur.
Lorsque le temps était mauvais, souvent, c'est dans une salle de classe – comprenez : aménagée avec tables et chaises - que les enfants ont pu « s'ébattre ? ».
La gym n'est pas une option, c'est une branche à part entière. Elle doit donc pouvoir être dispensée dans un local adéquat.

Voilà, je m'interroge, car, si le « problème salle de gym » semble résolu pour la prochaine année scolaire, il n'en demeure pas moins que le problème risque de revenir très vite, puisqu'on annonce la construction prochaine d'un nouveau quartier sur le terrain occupé par PanGas.
Ce qui signifie de nouveaux habitants et de nouveaux élèves.
En termes de locaux scolaires ; est-ce que de nouveaux projets d'agrandissement ou de construction sont en cours ?

Je vous remercie d'avance de l'attention portée à mon courrier et vous adresse, mes salutations les meilleures,

Magali MASSON



Nicolas Morel
chemin du Jura 2
1024 Ecublens

Monsieur Gérald Lagrive
Président du Conseil communal d'Ecublens
1024 Ecublens VD

Ecublens, le 24 juin 2021

Monsieur le Président,
Cher Gérald,

Au terme de deux législature de présidence du groupe des Verts d'Ecublens, je t'annonce que je transmettrai mon poste à mon successeur, M. Diego Rindisbacher, nouvel élu au Conseil communal, en date du 1^{er} juillet 2021.

Le groupe des Verts se réjouit de pouvoir compter sur des forces neuves, et rajeunir ainsi le Conseil communal, ainsi que la conférence des présidents de groupes politiques.

Je te remercie de bien vouloir communiquer au Conseil cette passation, afin de mettre au courant l'ensemble du Conseil.

Je profite également de l'occasion pour te remercier de ton année de présidence du Conseil, que tu as assumée avec brio malgré les difficultés dues à la situation sanitaire, et je te souhaite une bonne continuation.

Meilleures salutations,
Nicolas Morel.

N. Morel.



Ecublens VD, le 24 juin 2021

Type :	<input type="checkbox"/> Postulat	<input type="checkbox"/> Motion	<input type="checkbox"/> Amendement
	<input checked="" type="checkbox"/> Autre (préciser) : Interpellation		

Interpellation concernant la modification du règlement intercommunal de la taxe de séjour

Le 25 mars dernier, notre conseil approuvait le préavis 2021/05 consistant à modifier le règlement intercommunal sur la taxe de séjour, impliquant une augmentation des taxes d'environ 2.50 CHF en moyenne par jour d'hébergement.

Notre commission ad hoc, que j'ai eu l'honneur de présider, s'est réunie le 1^{er} mars 2021 avec d'autres communes de l'Entente, pour recevoir les informations utiles pour ce préavis. A cette occasion, le comité du FERL, le Fonds d'Équipement Touristique de la Région Lausannoise, qui est le fonds récipiendaire d'une grande partie des taxes de séjour de « l'Entente intercommunale - communauté touristique de la région lausannoise - » nous affirmait péremptoirement que les hôteliers étaient favorables à ce changement de règlement. Cette position, vu les difficultés économiques que le secteur traverse, était un peu surprenante en regard de la baisse de compétitivité pour l'hôtellerie lausannoise que cette augmentation de taxe de 78% entraînait. Était notamment présent à cette séance M. Stefano Brunetti, président de l'association « Hôtellerie lausannoise », qui nous a confirmé cette information. Dans notre rapport de commission ad hoc, nous avons transmis à notre conseil communal ce soutien sans réserve de l'hôtellerie lausannoise.

Par un article de 24heures du 27.4.2021, nous apprenons que la section lausannoise de Gastro Vaud, qui représente plus de 50 hôtels et 3500 chambres dans le périmètre du FERL, était clairement opposée à cette augmentation de taxe et qu'elle a formulé diverses propositions, qui n'ont pas été retenues.

Par ailleurs, on apprend, toujours par 24 heures du 9 juin dernier que, suite à une forte opposition lors du Conseil communal de Lausanne, le syndic de Lausanne envisageait de reporter l'entrée en force de la nouvelle taxe à 2023 ou 2024, alors que le préavis, dont nous avons accepté les conclusions, prévoyait que cette taxe soit prélevée au 1^{er} janvier 2022. Même si cette décision de report paraît opportune, se pose tout de même la question de sa légitimité, dans le contexte où, comme d'habitude lors de préavis intercommunaux, aucune commune n'a la possibilité de modifier unilatéralement des modalités.

Questions à la Municipalité et en particulier à Mme Sylvie Pittet Blanchette, déléguée de notre commune au comité du FERL

1) concernant la position des hôteliers communiquée par le comité du FERL à notre commission ad hoc :

Comment le FERL a-t-il effectué la consultation des hôteliers touchés par ce règlement? M. Brunetti, au demeurant membre du comité du FERL et du Conseil d'administration de Beaulieu, pouvait-il se prononcer au nom de l'ensemble des hôteliers concernés et a-t-il lui-même consulté formellement ses membres sur le sujet, avant de communiquer la position de l'Hôtellerie lausannoise lors de notre séance de commission? L'association Gastro Lausanne s'est-elle effectivement prononcée négativement et si oui, pourquoi nous avoir affirmé sans réserve le soutien du milieu hôtelier? Y a-t-il eu effectivement, comme le relève 24Heures, des propositions de Gastro Lausanne et, cas échéant, quelles sont-elles et quels sont les motifs pour lesquels elles n'ont pas été retenues?

2) concernant la date d'entrée en vigueur de la convention :

Quelles sont les intentions de l'Entente quant à l'entrée en vigueur de la Convention? Un report de l'entrée en force de l'augmentation de la taxe de séjour est-elle envisageable et si oui, avec quelles formalités?

3) concernant la situation financière du FERL :

La Municipalité peut-elle nous donner des informations sur la situation financière actuelle du FERL, ainsi que sur les modalités de son assainissement, suite aux importantes pertes des années 2019 et 2020?

Nom, prénom : José Birbaum

Signature :

Allocution pour la dernière séance du Conseil communal du 24 juin 2021 Législature 2016-2021

Monsieur le Président du Conseil communal, Chers Collègues Municipales et Municipaux, Mesdames les Conseillères et Messieurs Conseillers communaux,

Cette ultime séance de la législature est une bonne occasion pour moi de faire le bilan de ces cinq dernières années. Une législature riche non seulement en projets, mais surtout en réalisations.

Nous avons notamment terminé la requalification de l'avenue du Tir Fédéral, construit le nouveau collège du Croset-Parc et réaménagé l'allée piétonne du même nom, raccordé les eaux usées du bassin versant de Bussigny à la STEP de Morges, réhabilité cinq tronçons de collecteurs Mèbre-Sorge, construit la nouvelle auberge communale et transformé la grande salle, réaménagé la place du Motty et agrandi le parking de la Coquerellaz, refait le mur de soutènement du temple, réalisé deux installations de stationnement vélos le long du m1, remplacé l'ascenseur et transformé la salle de réception de Mon Repos, rénové les installations techniques du bassin de natation du bâtiment Pluton, réaménagé la place de jeux et les terrains de sports extérieurs des Esserts, remplacé les panneaux d'information lumineux, adopté les plans de quartier Record d'Ouchy II et En Mapraz, modifié le règlement sur le plan général d'affectation et celui sur les transports scolaires, accepté les nouveaux statuts de l'ORPC, le nouveau règlement intercommunal sur la taxe de séjour et la convention de subventionnement avec la fondation du TKM, validé le crédit de construction d'une passerelle de mobilité douce sur la route de la Pierre, laquelle est actuellement en chantier, validé le crédit de reconstruction du bâtiment de la place des sports du Croset, et j'en oublie certainement ...

A cela s'ajoute la gestion au quotidien de l'administration et des services communaux, le contrôle des dépenses dans le respect des budgets votés et la planification des futurs investissements, nécessaires au développement de prestations en faveur de la population.

La longue énumération que j'ai faite précédemment démontre que nous n'avons pas chômé. Toutes ces actions ont fait l'objet d'autant de préavis qui vous ont été soumis et que vous avez étudiés et acceptés. Merci pour la confiance que vous nous avez témoignée en soutenant ces objets qui touchent tant au patrimoine bâti, qu'à nos réglementations ou collaborations avec les communes voisines.

Cette dernière séance est aussi l'occasion de prendre congé de celles et ceux d'entre nous qui cessent leur activité politique ce 30 juin. Un grand merci pour votre engagement et, pour certains, pour votre longévité politique. Donner de son temps devient de plus en plus difficile, si l'on veut pouvoir conjuguer vie politique, professionnelle et familiale. Vous l'avez fait sans compter et avec sérieux.

J'ai une pensée plus particulière pour notre Doyen Jacques Neyrinck, qui clôt ce soir quelques décennies de vie politique, durant lesquelles il a pu s'exprimer à tous les niveaux de notre système fédéraliste. Merci Jacques !

La Municipalité a aussi son futur retraité en la personne de notre ami Michel Farine. Michel, je sais que tu détestes les honneurs et les flon-flons qui souvent les accompagnent. Mais je voudrais exprimer ce soir et de manière sincère, tout le plaisir que j'ai eu à travailler avec toi. Tu as toujours été un collègue droit, intègre et loyal. Ta franchise et ton franc-parler ont quelques fois pu surprendre celles et ceux qui ne te connaissaient pas, mais à mes yeux, ces traits de caractère étaient plutôt des qualités que j'ai pu apprécier durant les treize ans et demi que nous avons partagés en Municipalité.

En mon nom et au nom de tes collègues de l'actuelle Municipalité, auxquels j'associe aussi les anciens élus, je tiens à t'exprimer publiquement mes plus vifs remerciements pour l'excellent travail accompli depuis le 1^{er} janvier 2008 à l'Exécutif de notre ville d'Ecublens et je te souhaite de profiter au maximum du temps libre gagné grâce à ta retraite politique, afin de réaliser tout ce que tu n'as pas pu entreprendre ces dernières années avec ta famille et tous ceux qui te sont chers.

Salut Michel !

Ecublens, le 24 juin 2021

Christian Maeder, Syndic

Monsieur le Syndic,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers municipaux,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers communaux,
Monsieur le Boursier,
Madame l'Huissière, Monsieur l'Huissier

Ce soir je préside mon dernier Conseil Communal. Cette année aura été pour moi un constant travail d'adaptation. Je suis très heureux d'avoir pu mener à bien les Conseils Communaux.

L'année 2020 – 2021 s'annonçait déjà différente par l'absence de notre grande salle et aussi de l'auberge communale. J'avais déjà planifié des réservations de salles dans les communes avoisinantes et nous aurions ainsi découvert les lieux de nos proches voisins. Le seul "voyage" que nous avons fait a eu lieu dans la salle du Grand Conseil à Lausanne le 1^{er} octobre 2020.

La pandémie du Coronavirus est venue ajouter des difficultés supplémentaires et il a fallu réorganiser toute notre structure ; trouver une salle beaucoup plus grande et se plier aux mesures sanitaires exigées pour pouvoir travailler tous ensemble.

Cet auditoire 1031 comporte tous les avantages et j'espère que vous aussi vous avez apprécié de nous retrouver ici, et ce soir nous lui disons "au revoir".

Je désire faire un bref bilan des années que j'ai passées au bureau du Conseil et nommer les présidents qui ont été à cette place. J'ai été élu au bureau 6 mois après mon élection en 2011. A ce moment-là le Président était M. José Birbaum. Une année passe vite, quand tout va bien. Ensuite il y a un nouveau Président. Pour ne pas oublier leurs noms, je vous les cite :

- M. Germain Schaffner
- M. Cédric Weissert
- M. Jean-Claude Merminod
- Mme Anne Thérèse Guyaz
- M. Aitor Ibarrola
- Mme Anuta Pichon
- M. Nicolas Morel
- M. Michele Mossi

Seule Mme Guyaz n'est plus présente au Conseil Communal.

Je pense que l'on peut être fier de constater la stabilité des membres du Conseil Communal et voir que la Commune d'Ecublens est une ville où la vie est calme.

Ce soir nous sommes réunis pour notre dernier Conseil Communal de la législature 2016 – 2021. C'est également le dernier conseil de notre secrétaire Madame Chantal Junod Napoletano. Nous ne nous quitterons pas sans lui dire quelques mots et lui témoigner notre reconnaissance pour le magnifique travail qu'elle a accompli durant ces années de secrétariat. Mme Junod Napoletano a remplacé le 21 mars 2014, notre regretté secrétaire précédent, M. Michel Häusermann, son décès prématuré a plongé le Conseil Communal dans une profonde stupeur et un immense chagrin.

Chaque année Chantal a effectué le travail de secrétariat pour le nouveau Président du Conseil. Elle a su s'adapter à chacun ce qui n'est pas toujours de tout repos.

Maintenant que j'ai moi-même occupé le siège du Président du Conseil Communal je me rends compte de la place importante de la secrétaire. Sans elle il m'aurait été très difficile de mener à bien les 8 Conseils de l'année 2020 – 2021 ainsi que les élections communales et municipales. Cette année a été vraiment spéciale pour tout le monde et a demandé beaucoup de courage pour supporter toutes les contraintes que nous avons vécues.

Je remercie sincèrement et du fond du cœur Chantal pour son soutien et pour m'avoir secondé de façon magistrale.

Je la remercie également en votre nom à tous.

J'ai le plaisir de lui remettre ce présent et lui souhaite de vivre des années plus calmes.
Chantal ne nous quitte pas définitivement, elle nous accompagne pour la prochaine législature en tant que conseillère communale.
Encore merci Chantal.

Nous avons aussi une secrétaire suppléante du Conseil Communal, Mme Gaëlle Weissert. Je souligne ici l'apport précieux de sa collaboration pour les Conseils, les élections, les votations et également les "slides" que nous projetons.
Je lui remets en remerciements ce présent de ma part et de tout le Conseil Communal.

Mesdames, j'ai eu beaucoup de plaisir à travailler avec vous et vous souhaite bonne continuation parmi nous.

Il est de tradition que le Président du Conseil Communal organise une sortie avant la fin de son année de présidence.

Peut-être avez-vous pensé que suite à mes prises de paroles concernant mon enfance et un peu de ma vie, le but était tout trouvé et que nous irions à Genève. Et bien non ! J'ai préféré choisir d'autres destinations.

J'ai dans ma tête plusieurs idées ; je vous fais part de deux projets que j'aurai bien voulu finaliser et partager avec vous.

Le choix était pour moi d'aller dans ma région d'origine, le Val-de-Travers, canton de Neuchâtel, avec une visite très ludique et très intéressante des Bourbaki, suivie par une visite des mines d'asphalte à Travers et d'un repas aux mines. La spécialité est le jambon cuit dans l'asphalte.

Mon deuxième choix était d'aller dans la commune de Roche où mes parents sont nés et où je vais très souvent et de visiter la maison de Commune "les Saulniers" magnifiquement restaurée et aussi le musée suisse de l'orgue. La commune de Roche a une histoire très liée avec les salines de Bex et se trouve sur la route du sel.

Voilà ce que nous aurions pu faire si mon année de présidence avait été une année ordinaire.

Vous avez toujours la possibilité d'y aller par vous-même.

N'étant pas maître du temps vous comprendrez que les délais étaient trop courts pour planifier une clôture d'année festive et même un repas commun était une sinécure.

Afin de laisser un souvenir tangible à chacun j'ai pris exemple sur notre ancien Président, Monsieur Michele Mossi, et vous offre un panier garni de produits vaudois qui j'espère vous fera plaisir.

Ce panier garni privilégie les produits de notre région.

Vous y trouverez :

- Des lentilles
- De l'huile de noix
- Du vinaigre de pomme
- De la moutarde à l'ail des ours
- Deux pots de confiture

Il y a également :

- Des flûtes au beurre
- Une bouteille de vin blanc d'Ecublens
- Une bouteille de vin rouge d'Ecublens aussi

Et le tout accompagné d'un sac en tissu aux couleurs de la Commune pour transporter ces produits sans peine.

Voilà de quoi garder un souvenir de cette année.

J'espère que nous pourrons reprendre le cours normal de nos débats avec le prochain Président.

Mesdames, Messieurs,

Je vous remercie de votre écoute.

Je souhaite à toutes et tous une bonne santé et une bonne continuation pour la prochaine législature.

Bon été, bonnes vacances.

Gérald Lagrive
Président du Conseil